

Harfleur **Zoom**

Informations Municipales - numéro 140 - Janvier 2026



Bonne Année
2026

**"En 2026,
semons ensemble la solidarité
et récoltons la fraternité"**

Pour un accès équitable aux services de la Préfecture

Le samedi 13 décembre 2025, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité un vœu intitulé « Pour un accès humain et équitable aux services de la Préfecture ». Cette décision traduit une volonté forte : garantir à toutes et tous un accès digne et respectueux aux démarches administratives essentielles.

Pourquoi ce vœu ?

Aujourd'hui, de nombreuses personnes rencontrent des difficultés majeures lorsqu'elles doivent renouveler leur titre de séjour. Les délais administratifs, parfois très longs, peuvent empêcher de travailler, de signer un bail ou de percevoir certaines aides sociales.

- Sans papiers officiels, impossible de garder ou de trouver un emploi.
- Sans promesse d'embauche, impossible d'obtenir ou de renouveler ses papiers.

Ainsi, des personnes pleinement insérées dans la société française se retrouvent en situation irrégulière uniquement à cause de lenteurs administratives. Cette réalité touche aussi des jeunes suivis par les Missions Locales : certains doivent interrompre leurs formations car, sans titre de séjour en règle, ils ne peuvent obtenir de contrat d'apprentissage ou de stage, ce qui bloque leur parcours d'insertion professionnelle.

Des vies enracinées

Il est important de rappeler que nombre de ces personnes vivent en France depuis de nombreuses années. Elles travaillent, élèvent leurs enfants, participent à la vie locale et contribuent à la société. Pourtant, faute de documents délivrés dans les délais, elles se retrouvent fragilisées et menacées dans leur quotidien.

Les conséquences

Ces blocages entraînent des drames humains et sociaux : perte d'emploi, suspensions d'aides sociales, impossibilité de se loger ou de se soigner. La dématérialisation totale des démarches, avec des plateformes saturées et des créneaux rares, constitue un obstacle supplémentaire pour celles et ceux éloignés du numérique.

Un message clair

Par ce vœu, le Conseil Municipal d'Harfleur appelle le Gouvernement à agir rapidement pour rétablir un accès juste et humain au service public de la préfecture, de rendre les procédures compréhensibles et accessibles. Il s'agit de défendre un principe fondamental : garantir à chacun et chacune la possibilité d'exercer ses droits dans des conditions équitables et respectueuses.

Pour signer la pétition : <https://c.org/n294KYtmR4> ou scanner le QR code



Rétrospective
Focus
Actu
Infos
Conseil Municipal

Bulletin d'information de la ville d'Harfleur
Mairie d'Harfleur
55 rue de la République
76700 Harfleur

Directrice de publication :
Christine Morel

Rédaction :
Services Mairie d'Harfleur

Maquette / photographie :
Alexandra Gobbé-Anne
Nadia Younsi
Damien Chelaouchi

Imprimeur :
Imprimerie Marie
ZA du Plateau
14600 Honfleur
Tél : 02 31 89 20 34

« Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté »

Winston Churchill

Dans notre monde, il y a deux catégories de personnes : celles qui voient toujours le verre à moitié vide et celles qui voient toujours le verre à moitié plein.

Celles qui voient le verre à moitié vide, ce sont les pessimistes. Celles qui voient le verre à moitié plein, ce sont les personnes qu'on qualifie d'optimistes.

Dans un monde traversé par les crises et les incertitudes, il est parfois facile de céder au pessimisme. Guerres, réchauffement climatique, chômage, tensions sociales... autant de réalités qui nourrissent l'inquiétude et le repli sur soi.

L'équipe municipale a choisi résolument une autre voie : celle de l'optimisme, de la confiance et de l'action même si les temps sont durs. Les communes subissent depuis plusieurs années une recentralisation financière qui réduit leur autonomie. Suppression de la taxe d'habitation, retrait de la CVAE, baisse du remboursement de la TVA sur les travaux... autant de mesures qui fragilisent nos marges de manœuvre. À cela s'ajoutent des normes toujours plus complexes, imposées par des technocrates éloignés de nos réalités locales, qui mobilisent un temps considérable de nos agents.

Alors que notre Président de la République nous dit : « c'est bien dans les communes que résident le réel dynamisme et la volonté du bien vivre ensemble... les maires sont les artisans de la démocratie » que faut-il en penser ?

Mais fidèle à notre engagement initial, nous refusons de céder au découragement. Nous poursuivons les projets engagés pour terminer l'ensemble du programme pour lequel vous nous avez élus. Dans ce même souci de transparence, soyez assurés de la bonne gestion des deniers communaux, même si les aides et subventions se raréfient. Assurément Harfleur bouge, avance, et continue de se transformer. La vie associative est riche et dynamique grâce à l'engagement de l'ensemble des bénévoles. Les commerces, les entreprises, les associations sont le cœur battant de notre ville et témoignent de la vitalité de notre territoire.

Soyez sûrs que l'équipe que vous avez élue est toujours au travail, obstinément tournée vers demain et vers des jours meilleurs, dans un esprit constructif et serein.

Dans un climat parfois anxiogène, nous voulons inverser la tendance. Le bien-vivre ensemble n'est pas un vœu pieux, mais une volonté concrète.

Alors l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons une très belle année 2026.

« Le pessimisme est d'humeur - L'optimisme est de volonté »
ALAIN - Philosophe

Christine Morel
Maire d'Harfleur

Rétrospective



Retour en images sur...
Le marché de Noël 2025



Rétrospective



Ambiance et émotions avec le Black Harmony Gospel Singers

Quelle ambiance dans l'église Saint-Martin le dimanche 14 décembre ! Encouragé par les chanteurs, le public s'est exprimé, à tapé dans les mains au rythme de ces magnifiques voix. Quatre merveilleux chanteurs et chanteuses aux timbres de voix uniques et complémentaires ont donné des frissons à toute l'audience.

Atelier massage bébés au Relais Petite Enfance



Tous les renseignements pour participer aux ateliers du RPE (ouverts à tous les parents) sur www.harfleur.fr

Séance en famille avec le Relais Petite Enfance

Une animation familiale s'est déroulée à la bibliothèque le mardi 09 décembre à 18h. Cinq familles harfleuraises (dont cinq parents et deux grand-parents) étaient présentes ainsi qu'une assistante maternelle.

L'objectif de ce temps de partage est de permettre aux familles de participer à une lecture de contes animée par une professionnelle de la Ville, de se rencontrer entre participants actifs du Relais Petite Enfance, de découvrir la bibliothèque et ses modalités de fonctionnement. Afin de créer un lien durable, la séance était suivie d'un moment convivial d'échanges enrichissants pour tous. Pour soutenir la lecture chez le jeune enfant, un livre a été remis à chacun des participants à la fin de la séance.



Après-midi jeux de société à la bibliothèque Elsa Triolet



Murmures du son et messages aux fées



Un jeune public conquis par un spectacle tout en douceur et en diversité musicale. Le 3 décembre 2025, la Cie caennaise "Murmure du son" a livré deux représentations de son spectacle "Entrez donc !", un éveil sonore comme un rituel de bienvenue des fées pour célébrer la naissance. Pour les tout petits de 6 mois à 3 ans.

Les dons pour la lutte !

Les associations de lutte contre le cancer du sein se sont vu remettre un chèque correspondant aux dons récoltés et répartis équitablement entre elles, des mains de madame le Maire dans le cadre de l'opération municipale en faveur d'Octobre Rose.



Échappe-toi... Si tu peux !

Bonne fréquentation pour la semaine de l'Escape Game qui s'est déroulée au musée du Prieuré du 10 au 14 décembre dernier.





Gestion des déchets

La Communauté urbaine donne un coup de pouce

La gestion des déchets fait partie des compétences de la Communauté urbaine et permet une mutualisation des moyens sur tout le territoire. Ainsi, que ce soit pour le tri sélectif quotidien, pour les déchets encombrants ou spécifiques ou pour des aides à investir dans du matériel approprié à des pratiques vertueuses, vous pouvez profiter de tous les dispositifs mis en place par le Havre Seine Métropole.

J'ai le réflexe TriPratik !

Pour me débarrasser des déchets...

Si vous avez un doute sur la manière de vous débarrasser de certains déchets, vous pouvez consulter l'outil TriPratik : directement en ligne ou sous forme d'application (QR Code ci-contre), il vous donnera toutes les informations pour répondre à vos questions, et vous dira si l'objet concerné doit être déposé en centre de recyclage, trié dans un bac spécifique, ou tout simplement laissé dans la poubelle classique du tout-venant.



Mais aussi pour un tas d'autres choses :

Vous y trouverez également

- > les consignes de tri sélectifs,
- > les jours de collecte,
- > l'emplacement des points de collecte près de chez vous,
- > des formulaires de réclamations à propos des collectes,
- > des formulaires de demandes de composteurs,
- > des formulaires de demande de rendez-vous pour la collecte des encombrants
- > la carte des points d'apports volontaire des déchets spécifiques : piles, médicaments...
- > les formulaires de remplacement des conteneurs de tri individuels endommagés ou hors d'état.



Des subventions pour le mulching et le broyage

Les déchets verts issus de l'entretien des jardins des foyers du territoire communautaire représentent près de 18 000 tonnes chaque année. Or, ces déchets biodégradables peuvent trouver une autre voie que celle des filières de traitement. Une opération a été expérimentée en 2022 par la CU visant à développer la pratique du mulching en proposant une participation financière à l'acquisition d'un matériel de tonte permettant cette pratique. Le mulching est une technique qui permet de ne pas avoir à ramasser les déchets de tonte. En effet, elle consiste à laisser sur la parcelle les tontes de pelouses qui vont alors s'y décomposer pour enrichir naturellement le sol. Ce dispositif a ensuite été étendu au broyeur de végétaux afin de réduire l'apport de branchages en centres de recyclage. En conséquence, il est proposé de réitérer l'opération en 2026. La participation est modulée selon le type de matériel :

- Pour un kit mulching à adapter sur une tondeuse ordinaire : 50 % du montant d'achat et dans la limite de 75 € de participation financière ;
- Pour un robot ou tondeuse avec fonction mulching : 30 % du montant d'achat et dans la limite de 150 € de participation financière ;
- Pour un broyeur de végétaux : 30 % du montant d'achat et dans la limite de 150 € de participation financière.

Il est possible de cumuler une aide pour l'acquisition d'un équipement mulching et une aide pour l'acquisition d'un broyeur de végétaux.

Pour connaître toutes les modalités de l'opération, consultez le site internet de la Communauté urbaine : <https://www.lehavresinemetropole.fr>

Points de dépôt des sapins de Noël à Harfleur

Jusque fin janvier 2026, la municipalité met à disposition des habitants des points de récupération des sapins de Noël. Répartis dans tous les quartiers de la ville, ils permettent aux Harfleurais d'y laisser tout simplement leurs sapins. *NB : ces points ne concernent que les sapins aucun autre déchet ne doit y être déposé. Vous les trouverez :*

- > Place Guy de Maupassant
- > Au bout de la rue Youri Gagarine juste avant le parc de Rouelle
- > Quartier Grand Harquebosc dans rue Salvador Allende
- > A l'angle de la rue Général Leclerc et de l'impasse Gambetta
- > Rue des Mines (près de l'école des Caraques)
- > Place d'Armes

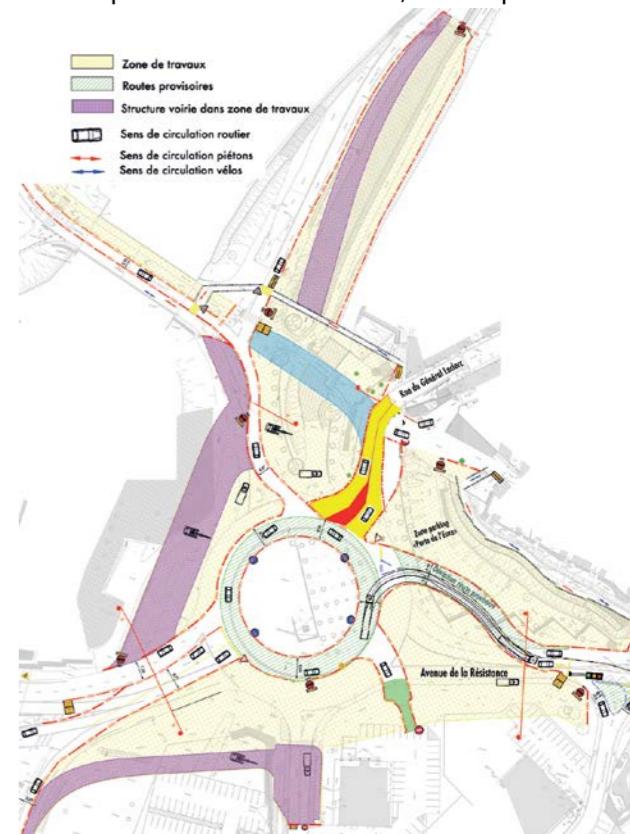


De la préparation de terrain à la mise en place de la ligne de tramway... Les travaux entrent dans des phases très concrètes.

La mise en service, par la Communauté urbaine, d'une ligne de tramway passant par Harfleur est une opportunité pour la commune et ses habitants, un lien direct et rapide avec le Havre et Montivilliers. Ce grand chantier nécessite une longue période de gros travaux impactant tous les riverains proches du chantier et des perturbations importantes dans les habitudes de circulation des Harfleurais et des usagers de la Brèque et de ses alentours. Vous avez pu constater l'impact des travaux préparatoires déjà effectués, donnant une idée concrète de l'envergure du projet. Voici le programme des modifications majeures dans Harfleur pour les deux mois à venir, détaillé pour les deux premières phases du chantier.

Phase 1 : à partir du 05 janvier

- Fermeture du parking "Porte de l'Eure" >> la municipalité et la CU travaillent de concert afin de mettre à disposition des habitants et des riverains de la rue des Remparts des places de parking provisoires sur des zones à proximité. Cette zone va être clôturée afin de mettre en place une voirie de déviation provisoire en prévision de la fermeture de l'accès à l'avenue de la Résistance. En effet, l'entrée actuelle de l'avenue de la Résistance accueillera la zone de réception du tramway.



Phase 2 : à partir du 19 janvier

- Fermeture de l'entrée l'avenue de la Résistance et ouverture de la déviation y donnant accès (comme indiqué ci-dessus).
- Fermeture de la piste cyclable reliant la Brèque et le parc de l'Hôtel de Ville afin de permettre le déplacement du talus soutenant les murs anti-bruit le long de la voie rapide >> le passage des piétons / vélos sera possible par le parc et la rue Général Leclerc afin de rejoindre la rue de la Gaité.
- Fermeture de l'entrée de la rue du Clos Labédoyère >> accès possible uniquement par la rue des Courtines.
- A partir du mois de février, implantation de feux de circulation à l'entrée de la Brèque en arrivant du Havre avec un nouveau sens de circulation (fin de la circulation en mode rond point).
- Fermeture complète de la rue Général Leclerc.

Les dates de travaux peuvent varier en fonction des aléas de chantier (conditions météo, incidents, imprévus...).

L'écho des commerces

Le Harfleur Food

Fraîchement ouvert en décembre 2025 après avoir effectué des travaux de décoration de la salle et d'aménagement de la cuisine, "Le Harfleur Food" se situe au 18 de la rue des 104 (en face de l'église Saint-Martin).

Une chaleureuse équipe de cinq personnes vous accueille pour vous servir sur place, à emporter, et vous livre chez vous que vous vous vouliez un repas complet ou juste un en-cas.

Venu du département de l'Ain où ils étaient déjà dans la restauration c'est maintenant à Harfleur que vous pourrez profiter de leur concept : des produits frais, une grande disponibilité, une carte variée et des recettes maîtrisées.

7/7 jours de 11h à 23h
18 rue des 104 - Harfleur
Tél : 09 56 83 97 31 / 06 51 64 20 44
Sur place - En livraison - A emporter



Exposition «Naître fille»

[Exposition]

Selon son pays de naissance, naître fille n'offre pas les mêmes perspectives...

Cinq jeunes filles du monde racontent leur quotidien et ce que signifie pour elles d'être nées filles. Au cœur des injustices et des violences, épaulées par des adultes bienveillants, elles ont décidé de se battre pour les droits des femmes et de s'engager pour un futur plus juste.

Bibliothèque Elsa Triolet - Accès libre

JUSQU'AU 11 FÉVRIER



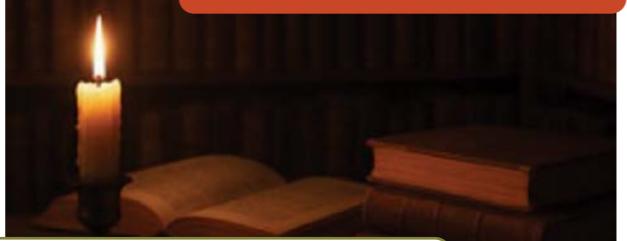
Une soirée à la bibliothèque

[Dans le cadre des Nuits de la lecture]

Venez écouter et laisser la magie des mots vous emporter lors d'un temps suspendu où les histoires prennent vie.

Installés confortablement, fermez les yeux et laissez les bruits du monde s'éteindre un instant...

JEUDI 22 JANVIER DE 18H À 21H



Bibliothèque Elsa Triolet - Section adulte

Gratuit sur inscription auprès de la bibliothèque sur place ou au 02 35 13 30 53

Orchestre symphonique Pointe de Caux

SAMEDI 07 FÉVRIER - 20H30

[Musique de ballets - Direction : Annick Villanueva]

Revivez l'histoire de la musique, par le prisme de compositions très évocatrices et hautes en couleurs. Un voyage entre Lully et Rameau, compositeurs fastueux de l'époque du Roi Soleil, et Stravinsky.

Au programme également, les riches sonorités slaves des plus grands compositeurs russes, sans oublier les accents espagnols ensoleillés de Manuel de Falla ou encore Ravel.

Tous vous ferons voyager, et retraverser quelques-uns des mythes les plus célèbres, tels "La Belle au bois dormant" ou "Roméo et Juliette".

La Forge - Tout public - Tarifs : de 2 à 5 €



De l'antiquité aux jeux de société moderne : 4000 ans d'histoires du dé à jouer

VENDREDI 13 FÉVRIER - 18H

[Conférence - Avec l'association Paradice Animation]

Afin d'ouvrir l'exposition "Le dé : une histoire à 6 faces", L'association Paradice Animation propose une conférence. Les membres de l'association aborderont la thématique sous une approche historique et chronologique.

Musée du Prieuré - Gratuit sur inscription à La Forge et au musée



Festival Côté Cour Côté Jardin

[Théâtre thriller]

Le Limier

Par La Compagnie Ici et Maintenant

Vendredi 23 janvier - 20h30

La Forge - Dès 14 ans - Tarifs : de 4 à 10 €



Andrew Wyke, riche auteur de romans policiers anglais, invite Milo Tindle, un modeste coiffeur londonien, à lui rendre visite dans sa somptueuse résidence. Maniaque de l'énigme et de la mystification, cachant mal son mépris pour ce parvenu dont il connaît la liaison avec son épouse Marguerite, Andrew lui propose de simuler un cambriolage pour toucher l'argent de l'assurance. Milo, impressionné par Wyke, accepte.

Mais leur rencontre évolue en un duel imprévisible. Andrew restera-t-il le maître du jeu à l'image de ses personnages de romans policiers ? Un face-à-face mêlant sournoiserie, humour et suspense haletant vous attend.

Accueillir la Compagnie Ici et Maintenant à La Forge, c'est d'abord un geste de confiance, toujours un plaisir renouvelé, et à chaque fois l'assurance d'un spectacle de qualité. Avec cette nouvelle création, la compagnie s'attaque au Limier d'Anthony Shaffer, un grand classique du théâtre de suspense : une raison de plus pour ne pas passer à côté.

[Théâtre vaudeville]

Amour et piano

Par La Compagnie de l'Ephémère

Samedi 24 janvier - 18h30

La Forge - Bibliothèque - Dès 14 ans - Tarifs : de 4 à 10 €



Comédie en un acte de Georges Feydeau. Croyant recevoir son nouveau professeur, Lucile se voit donner de bien étranges leçons de piano par Édouard. Celui-ci ne souhaite qu'une chose : se lancer dans le grand monde. Aussi, prend-il rendez-vous avec une actrice à la

« légère » renommée, et espère la séduire pour arriver à ses fins. Mais il ne sait pas qu'il se trouve finalement... chez Lucile, qui n'a bien entendu rien à voir avec cette actrice ! Ce quiproquo sera sans cesse nourri par Baptiste le domestique... Dérangement, malentendu, humour et situations des plus folles seront au rendez-vous.

On se laisse volontiers happer par les quiproquos et les bouffonneries qui sont l'essence même du Vaudeville. Un moment léger à partager en toute intimité dans la nouvelle bibliothèque ! (Jauge réduite).

[Théâtre et mentalisme]

La méthode Sherlock

De et avec Andrea Redavid & Paul Spera

Vendredi 30 janvier - 20h30

La Forge - Dès 8 ans - Tarifs : de 6 à 15 €

Londres, aujourd'hui. Le criminel Moriarty ressurgit un siècle plus tard et sème le chaos à travers une série de crimes inspirés des aventures de Sherlock Holmes. Dépassée, la police piétine dans une enquête où fiction et réalité se confondent. L'inspecteur Delrue n'a d'autre choix que de faire appel au plus grand spécialiste de l'univers holmésien, le mentaliste Sébastien Harris... ainsi que VOUS, public, nouvelles recrues de Scotland Yard !

Votre mission est simple : aider Delrue et Harris à élucider l'affaire, empêcher le prochain crime et démasquer Moriarty.

Un spectacle dont vous êtes les héros !

Vous êtes fasciné par le mentalisme ? Vous voulez maîtriser d'extraordinaires capacités déductives ? Vous aimez les polars, les défis, les énigmes ? Vous avez envie de voir un spectacle, et de vivre une expérience interactive ? "La Méthode Sherlock" est le spectacle pour vous, par vous !

[Théâtre classique]

Phèdre dans tous ses états

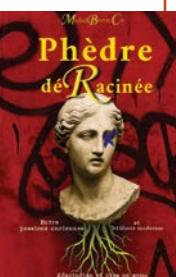
Madrid Biscuit Compagnie, d'après Phèdre de Racine

Samedi 31 janvier - 20h30

La Forge - Public adulte - Tarifs : de 4 à 10 €

Phèdre, seconde épouse de Thésée, roi d'Athènes, avoue à sa nourrice la cause de son infinie tristesse : ce n'est pas la disparition de Thésée, porté disparu dans la guerre qu'il mène contre les enfers, mais son amour coupable pour Hippolyte, son beau-fils, fils de Thésée. C'est alors que la nouvelle de la mort de Thésée se répand. Phèdre annonce la nouvelle à Hippolyte et, dans un moment d'égarement, lui avoue ses sentiments ; Hippolyte, épouvanté, la repousse avec horreur. Maintenant qu'elle est veuve et libre, elle peut lui offrir la couronne pour prix de son amour. Mais Thésée n'est pas mort...

La passion du théâtre se partage ici avec force. Dans un travail chorale, la Compagnie Madrid Biscuit s'approprie le Phèdre de Racine, un texte classique qu'elle fait renaître d'un regard neuf, moderne et dynamique. Cette adaptation originale a d'ailleurs été sélectionnée pour le festival national "Festhea" à Saint-Cyr-sur-Loire en octobre 2025.



Inscriptions sur les listes électorales

Pour participer à la vie de votre commune et pouvoir voter aux prochaines élections municipales il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales avant le 6 février 2026.

Pour s'inscrire il faut :

- Avoir 18 ans au moment des élections
- S'inscrire en ligne sur www.service-public.gouv.fr ou
- Prendre rendez-vous auprès du service état civil en appelant au 02 35 13 30 20 ou au Pôle administratif de Beaulieu au 02 35 13 30 95
- Se munir des documents suivants : un justificatif de domicile de moins 3 mois et une pièce d'identité.



Les jeux débarquent à la bibliothèque

Depuis son arrivée à La Forge, la bibliothèque s'est diversifiée et s'est enrichie d'une cinquantaine de jeux de société adaptés à tous les goûts et toutes les tranches d'âges. Par exemple : Kluster, Crazy Cups, Splendor et toute une gamme de jeux enfants avec P'tit Loup, et plein d'autres références à découvrir en venant faire un petit tour à la bibliothèque Elsa Triolet.

Les jeux s'empruntent comme un livre pour un délai de 4 semaines. Vous pouvez aussi les tester sur place en faisant une petite partie en famille ou entre amis, vous êtes les bienvenus.



Harfleur connecté au "Réseau de chaleur"

La Communauté urbaine a souhaité se doter d'un réseau de chaleur vertueux mais aussi compétitif, afin de répondre à une volonté de réduction des rejets carbone et à ses engagements environnementaux, favorisant ainsi le recours aux énergies nouvelles renouvelables et de récupération (ENR&R).

Outil majeur de la transition énergétique retracé dans le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), un réseau de chaleur permet, depuis une chaufferie collective,

d'acheminer jusqu'aux bâtiments de l'eau chaude produite à partir de sources d'énergies renouvelables, réduisant ainsi l'impact carbone sur son territoire.

Après une période de travaux fin 2025, les écoles A. Gide primaire et maternelle et le pôle de Beaulieu ont été raccordés à ce réseau. Une transition se fera au premier trimestre 2026 afin de ne chauffer les bâtiments concernés qu'à partir de cette source, n'utilisant ainsi plus le chauffage au gaz actuel. **Plus économique et plus écologique !**

Carnet

Décès :

13/11/25 RIARD Monique

**FACILITEZ
L'HÉBERGEMENT
DE VOS COLLABORATEURS**



CAPWEST
RÉSIDENCES & AFFAIRES

En savoir plus...



CAPWEST GROUPE - SASU au capital de 750 000 € - RCS 454 023 946 NANTES - Siège social : 30 rue de l'Europe 44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE - © Adobestock

À Harfleur, une asso vous fait chanter depuis plus de vingt ans !

L'association « Ensemble pour chanter », aussi affectueusement appelée « Les voix du Moulin » (pour avoir longtemps répété au Moulin à Musique, ndlr), fut créée il y a plus de vingt ans maintenant. Tous les ans, comme cette année encore, ils se sont produit avec la chaîne chantante dans l'église Saint-Martin lors du marché de Noël.

Tous les jeudis de 18h à 20h ils s'entraînent dans la salle Duquesnoy du quartier de Fleurville sous la direction de Marie Emmanuelle Adam accompagnée de son piano. Au-delà du chant, faire partie de la chorale c'est aussi faire des rencontres très conviviales, agrémentées du plaisir de faire de multiples découvertes harmoniques, et rapidement des progrès individuels et collectifs. Les répétitions hebdomadaires sont l'occasion d'apprendre à chanter en toute simplicité. Les membres parviennent ainsi peu à peu à mieux maîtriser leurs voix et à utiliser les capacités respiratoires spécifiques au chant. « Ces acquisitions se font sans contraintes excessives et le plus souvent dans une ambiance que l'on peut qualifier de détendue » affirme Gérard Eude, président de l'association.

Plus généralement, sur un plan personnel, faire partie d'une chorale permet d'en ressentir les effets positifs. En effet, l'assimilation du répertoire entretient et développe



la mémoire et l'intégration au sein du groupe rompt l'isolement et fait naître des connivences tout au long de l'année. Enfin, la satisfaction d'avoir contribué au succès des représentations devant un public à qui l'on fait passer un bon moment.

L'adhésion à la chorale « Ensemble pour chanter » n'exige aucune compétence vocale ou musicale particulière. Pour les rejoindre, il vous suffit de venir les rencontrer lors de leurs répétitions le jeudi de 18h à 20h à Fleurville, dans la salle Duquesnoy.

« N'hésitez pas ! Venez partager avec nous les bienfaits du chant choral »

Gérard Eude - Président d'Ensemble pour chanter.

Inscription au repas : le « Printemps des Anciens » Édition 2026

Le Printemps des Anciens 2026 se déroulera à La Forge le 18 février 2026 pour Beaulieu et le 19 février 2026 pour le centre-ville, les Harfleurais(es) de plus de 65 ans et leur conjoint(es) sont invités à s'inscrire pour y participer.

Les inscriptions sont ouvertes du 14 au 30 janvier 2026 :

- À la résidence des 104 pour les résidents,
- au Pôle Accueil Population (à côté de l'hôtel de Ville).

Pièces justificatives à fournir :
une pièce d'identité et un justificatif de domicile.



Pharmacies

Dans la journée, appelez votre pharmacien habituel.

Pharmacie de la Brèque
35 rue de la République
02 35 45 40 39

Pharmacie de la place d'Armes
26 rue Jehan de Grouchy
02 35 45 77 09

Pharmacie Harfleur-Beaulieu
33 pl. Guy de Maupassant
02 35 45 43 29



Après 20h,appelez le 3237

Conseil Municipal

Conseil Municipal du 13 décembre 2025 - Extraits

Intercommunalité - fonds de concours Renouvellement du Self des Caraques

L'article L5215-26 du Code Général des Collectivités Territoriales permet aux communautés urbaines de verser à leurs communes membres des fonds de concours pour le financement de travaux sur l'installation et l'acquisition de matériels. [...]

À ce titre, la municipalité sollicite le fonds de concours de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole dans le cadre du projet de renouvellement de la ligne de self de l'école des Caraques [...] à hauteur de 50% du montant HT restant à la charge de la commune :

Montant total du projet : 32 420,99 € HT

Montant à la charge de la commune :

32 420,99 € HT (100%)

Montant sollicité au titre du fonds de concours :
16 210,49 €

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les conclusions de ce rapport.

Amenagement Urbain - Travaux Hôtel de Ville et église St-Martin

Par délibérations en date des 22 février et 21 juin 2025, le Conseil Municipal avait autorisé un ensemble d'expertises et de travaux sur deux des principaux édifices patrimoniaux de notre commune : l'Hôtel de Ville et l'Église Saint-Martin.

Concernant l'Hôtel de Ville, les infiltrations des eaux pluviales ont causé des désordres sur les toitures et le gros œuvre de l'édifice. Pour pallier à ces désordres, des expertises et des travaux doivent être menés pour garantir la mise hors d'eau de l'édifice et la stabilité des façades.

Édifices	Hôtel de Ville (HT)	Église Saint Martin - Portail Nord (HT)
Maîtrise d'œuvre	10 611,00 €	4 733,00 €
Relevé photogrammétrique de l'ensemble des couvertures et façades	3 847,00 €	X
Travaux de réparation et de gros entretien des toitures	19 291,68 €	X
Travaux de protection et de gros entretien	X	12 214,73 €
TOTAL	33 749,68 € (40 499,61 € TTC)	16 947,73 € (20 337,28 € TTC)

de tout autre financeur susceptible d'apporter son soutien à la réalisation des travaux.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les conclusions de ce rapport.

Prochain Conseil Municipal

Samedi 24 janvier 2026
9h30 - Salle du parc

Les procès verbaux des conseils sont disponibles sur www.harfleur.fr

Prochain conseil communautaire

Jeudi 12 février 2026 - 17h
Carré des Docks - Le Havre

Les séances sont publiques

Tribunes

Groupe majoritaire

Harfleur 2026 - Groupe des élus communistes et républicains

2026, une année de choix,
Nous voici en 2026, l'ensemble des élus du groupe Harfleur 2026 vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2026.

2026 sera une année particulière, car elle est une année électorale, cette année comme tous les 6 ans, les harfleuraises et harfleurais sont amenés à faire un choix pour notre ville, pour notre vie. Ce choix déterminera les 6 prochaines années de notre quotidien.

En mars 2020, nous nous avons confié la gestion de la ville. Ce témoignage de confiance fut important, et nous l'avons reçu avec toute l'intransigeance qu'il prenait en pleine crise sanitaire. Nous étions devant un problème inédit, nous ne pouvions mettre en place immédiatement le programme pour lequel nous avions été élu. Mais, nous avons trouvé dans les valeurs de solidarité que portait ce programme l'esprit pour accompagner de la manière la plus efficace possible les harfleuraises et les harfleurais ainsi que nos commerces. 6 ans plus tard, et malgré l'ensemble des aléas exceptionnels que ce mandat a su nous réservé (COVID, guerre en Ukraine, baisse constante des budgets,

inflation à 2 chiffres...) nous avons dans la majorité atteint nos objectifs ambitieux. Bien sûr, ces réalisations n'ont pas toutes encore atteint leurs objectifs. Mais elles ont renforcé notre volonté première : que tous les harfleuraises et les harfleurais puissent vivre dignement dans leur ville. Nous vous rappellerons ici, la mise en place d'un tarif de cantine scolaire à 1€, le déménagement de la bibliothèque pour un accès plus large à la culture, la mise en place d'*« Un Été au Parc »*, la reconnaissance d'Harfleur comme pilier de la lutte contre les violences intra-familiale, la réalisation de projets permettant une adaptation plus sereine à la transition écologique...

C'est pour cela, lors de votre choix, réfléchissez quelle liste, quel candidat porte un projet solidaire pour faire d'Harfleur une ville où il fait vraiment bon de vivre ensemble.

Que 2026 soit au niveau personnel, comme au niveau collectif la meilleure des années possible !

Loïc Jamet
Président du groupe

Groupe d'opposition

Groupe Harfleur ensemble pour demain

Tous nos vœux pour 2026 !

L'ensemble des élus du groupe Harfleur Ensemble Pour Demain vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2026 qui sera, à n'en pas douter, une année riche en émotions et en rebondissements pour notre commune. En effet dans quelques semaines auront lieu les élections municipales et un nouveau ou une nouvelle maire prendra la suite de la majorité actuelle.

Si vous ne deviez prendre qu'une seule résolution en ce mois de janvier ce serait celle-ci : aller voter !

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales c'est le moment ou jamais de le faire. Si vous savez que vous serez absent le jour des élections municipales (le dimanche 15 mars pour le premier tour) vous avez la possibilité de faire une procuration à une personne de confiance.

Mobilisez-vous, et rappelez-vous que l'abstention n'est jamais la solution. S'abstenir de voter c'est refuser d'entrer dans le débat démocratique, c'est mettre de côté l'un des droits les plus essentiels à la survie de notre société républicaine. Le droit de vote est l'arme la plus efficace pour vous exprimer et faire entendre votre voix.

Aurélie Rebeilleau,
présidente du groupe

Magie



ALEXANDRE MORTIER PRÉSENTE

MATHEIU STEPSON

UN HOMME ORDINAIRE AU DESTIN EXTRAORDINAIRE

LIC-14-22-00000000000000000000000000000000 PHOTO CHARBONNIER DESIGN ANTOINE MONCEAU

N° licence L1-R-22-003070 / L2-R-22-003625 / L3-R-22-003526

Samedi 28 février 2026
20h30 - La Forge - Harfleur



Billetterie en ligne : www.harfleur.fr

Renseignements au 02 35 13 30 09 - Facebook : La Forge Harfleur
La Forge : 1 rue Frédéric Chopin - Harfleur

